



Département du territoire
et de l'environnement

Cheffe du Département

Place du Château 1
1014 Lausanne

Département fédéral de l'intérieur DFI
A l'att. d'Alain Berset
Conseiller fédéral
Chef du département fédéral de l'intérieur DFI
Inselgasse 1
3003 Berne

Réf. : CNT/JMZ/kdb

Lausanne, le 24 mai 2017

Réponse du canton de Vaud à la demande de consultation sur la révision de l'ordonnance sur les produits chimiques et de l'ordonnance sur les produits biocides (OChim et OPBio)

Monsieur le Conseiller fédéral, *Cher Alain*

Je donne suite à votre demande de consultation du projet de révision de l'ordonnance sur les produits chimiques et de celle sur les produits biocides, en vous remerciant de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer sur son contenu.

De manière générale, nous approuvons la volonté de faire évoluer le droit suisse en la matière pour le rendre compatible avec la législation européenne.

Nous tenons toutefois à faire part de notre inquiétude face à la constante complexification des prescriptions, dont l'interprétation devient très difficile, en particulier pour les utilisateurs occasionnels et les petites entreprises. Nous demandons expressément à ce que l'on porte une attention toute particulière à cet aspect, afin de rendre ces prescriptions le plus simple et compréhensible possible pour les utilisateurs.

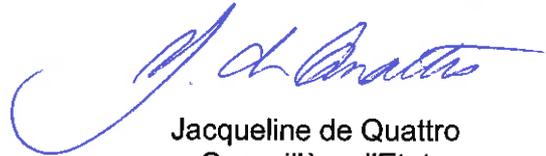
L'extension du devoir de communication aux produits dits «intermédiaires de réaction» ainsi qu'aux nanomatériaux apportera assurément un meilleur contrôle de ces substances.

Réponse du Canton de Vaud à la demande de consultation sur la révision de l'ordonnance sur les produits chimiques et de l'ordonnance sur les produits biocides (OChim et OPBio)

Elle nécessitera toutefois de renforcer l'information aux entreprises concernées et exigera des autorités d'exécution des compétences et des moyens de contrôle de plus en plus étendus. Or ceux à disposition dans les cantons sont limités ce qui nous obligera à définir des priorités.

Je vous prie encore de trouver, en annexe, le questionnaire joint à la demande de consultation; dans lequel nous apportons des réponses détaillées aux articles mis en consultation.

En vous réitérant mes remerciements pour nous avoir consultés sur cet objet et vous sachant gré d'en prendre bonne note, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de ma meilleure considération.

A handwritten signature in blue ink, reading 'J. de Quattro'.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat

Annexe ment.